CHAPITRE V

Groupe des Missions du Tonkin

I. — Hanoï

Population catholique..... *154.000*
Baptêmes d'adultes..... *1.242*
Baptêmes d'enfants de païens..... *10.073*

Mgr Gendreau nous écrit : « Les résultats de nos travaux pour l'exercice 1924-1925 montreront, je l'espère, que chacun s'est appliqué de son mieux à remplir les devoirs de son ministère suivant le poste qui lui était confié. Le chiffre des communions notamment indique une progression constante qui continue depuis de longues années sans s'être jamais interrompue.

Seul, le chiffre des baptêmes de païens ne répond pas à nos désirs et à nos efforts. Il devient de plus en plus difficile d'introduire notre sainte Religion dans de nouveaux villages ; et notre très modeste gerbe se compose en grande partie, cette année, d'épis glanés çà et là dans les centres déjà convertis.

Néanmoins, le 29 avril dernier, en la fête du Patronage de Saint-Joseph, j'ai eu la grande joie de conférer solennellement le baptême à un groupe de cinquante-cinq catéchumènes, prémices d'une commune jusqu'ici complètement païenne. Par suite de circonstances spéciales, ces braves gens s'étaient d'abord adressés à M. Chabert, du Haut Tonkin, qui leur était connu et leur avait déjà rendu service. Ce cher confrère consentit volontiers à leur prêter l'un de ses catéchistes pour les débuts de leur instruction religieuse. Le groupe était d'autant plus digne d'intérêt que son promoteur, ancien sergent revenu de France, avait été ensuite traîtreusement assassiné dans le but d'anéantir tout projet de conversion. Grâce au dévouement de M. Chabert, les autres familles restèrent fermes dans leur résolution, et après des débuts un peu difficiles, leur instruction fut continuée et achevée par le Curé de la paroisse de Dai-on (Mission de Hanoï), d'où dépendait leur territoire.

A la nouvelle que les catéchumènes de Yentanh, devenus leurs frères dans la Foi, allaient être baptisés, les notables de la paroisse, eux aussi tous convertis de date récente, tinrent à donner à la fête un concours enthousiaste. Quand l'évêque parut, la joie rayonnait sur tous les fronts. En même temps l'attitude modeste et recueillie des catéchumènes produisait une vive impression sur les assistants dont la foule débordait la pauvre chapelle élevée pour la circonstance. Il y avait là en particulier un petit garçon de quatre ou cinq ans tout au plus qui excita l'admiration générale. Au cours de la cérémonie du baptême, il fit preuve d'une intelligence vraiment extraordinaire, se prêtant sans hésiter à tous les mouvements indiqués, répondant nettement à toutes les questions du rituel, récitant à haute voix les prières prescrites, et surtout, montrant un esprit de foi, une ferveur au-dessus de son âge. Pour le récompenser et l'encourager, il fut admis, le lendemain matin, à recevoir la Confirmation avec les adultes.

Daigne Dieu accorder la grâce de la persévérance à ces nouveau-nés dans son Eglise ! car c'est une amère tristesse pour nous de voir de temps en temps, toujours trop souvent, hélas ! que malgré tous les soins prolongés pendant dix, quinze ans, même davantage, des familles de néophytes se laissent tromper par le démon et retournent à leurs anciennes pratiques païennes.

Nous devons désormais d'autant plus soutenir nos néophytes contre les tentations de défaillance que, depuis quelques mois, certaine secte protestante, d'origine étrangère, cherche à gagner des adhérents. On signale des allées et venues de ses prédicants dans les environs de Hanoï, où ils essaient de propager ce qu'ils appellent la religion du pur Evangile ou du libre examen, faisant miroiter devant leur auditoire les avantages d'un culte qui n'impose aucune obligation gênante, etc. ; naturellement, la doctrine catholique n'est pas épargnée dans ces réunions.

Autre sujet de grave sollicitude : De tout temps, les familles pauvres étaient obligées de quitter leur foyer chaque année, pendant quelques mois, afin d'aller chercher ailleurs de quoi se nourrir ; elles revenaient ensuite au pays natal, en sorte que leurs intérêts spirituels n'en souffraient pas de gros dommages. Depuis plusieurs années il en est autrement : ces expatriations se multiplient, entraînant la dislocation des familles et l'oubli pour beaucoup des pratiques religieuses.

Dans chaque paroisse, on tâche de dresser un état des absents, afin de remédier à leur triste situation en les signalant à la charité des prêtres de la région où ils travaillent. Tantôt c'est le mari seul qui s'éloigne, laissant la femme et les enfants à la maison ; tantôt tous partent d'un côté ou de l'autre, et alors le salut de ces pauvres gens est en grand danger.

A l'époque où nous nous trouvons, les hommes et jeunes gens sont attirés vers la Nouvelle Calédonie et les Nouvelles Hébrides, où ils gagnent de gros salaires au service des sociétés minières de ces régions. Il y a déjà là-bas, paraît-il, trois ou quatre mille Annamites du Tonkin, parmi lesquels il faudrait compter au moins quatre ou cinq cents chrétiens. Ce renseignement nous a été donné par Mgr Chanrion, Vicaire Apostolique de Nouméa, qui nous demandait le concours temporaire d'un missionnaire, seul moyen de permettre à ces catholiques de remplir leurs devoirs religieux.

Notre cher confrère, M. Raynaud, a accepté avec joie cette mission de dévouement. Parti du Tonkin la veille de Noël, il est arrivé là-bas à la fin de janvier et s'est mis aussitôt en rapport avec tous les centres miniers où travaillent des Annamites. Partout on l'a reçu avec de grandes démonstrations de joie et de confiance, mais cette tournée lui a pris beaucoup de temps et lui a imposé de dures fatigues. D'après les dernières nouvelles, il avait administré plus de 200 communions pascales, sans compter 75 à 80 faites à Nouméa et dans les environs. Restaient encore 45 à 50 personne à confesser « et, ajoutait la lettre, ce sera, à cinq ou six exceptions près l'unanimité des catholiques annamites employés dans le Vicariat de Nouméa.

Le rapport de M. Glouton me signale deux décès qui ont plus spécialement attristé son district au cours de cette année.

« A Kelua, écrit-il, patrie du martyr Paul Bot, est mort un saint homme, le médecin Nghiem. Il avait plus de quatre-vingt-dix ans et avait très bien connu l'élève Bot. Toute sa vie a été un sujet d'édification. Sans autres ressources que ses modestes honoraires de médecin, il a relevé sa chrétienté réduite à la misère, fait bâtir une très jolie chapelle qu'il a dotée de tous les objets nécessaires au culte, ornements, calices, ostensoir, même une cloche européenne. Il a aussi créé un cimetière, une école. Il méritait vraiment l'éloge des Livres Saints : « Zelus domus Dei comedit me. » Ses enfants suivent ses exemples et continuent la tradition paternelle.

A Congtrung est mort le chef de la chrétienté, Nguyen, véritable confesseur de la Foi. A l'époque où les nouveaux convertis furent traqués, persécutés par un indigne dépositaire de

l'autorité, cet excellent chrétien fut garrotté, fustigé brutalement, emprisonné avec défense d'en prévenir les prêtres. Sa conduite a toujours été exemplaire. Quoique ayant droit, comme notable, aux distributions des repas communaux, il refusait de rien accepter si c'était jour d'abstinence ou si les mets avaient été offerts à la pagode.

Dans un autre district, à Cauco, paroisse de Trungdong, s'est éteinte, en juillet dernier, une vénérable veuve qui avait donné deux filles au cloître et trois fils à la Maison de Dieu. De ceux-ci, les deux premiers, entrés la même année au petit Séminaire, ont reçu le diplôme de catéchiste le même jour, commencé leurs études théologiques le même jour et reçu ensemble tous les ordres, jusqu'à la prêtrise inclusivement. L'aîné, M. Truc travaille en paroisse ; le cadet, M. Hoan, est professeur au petit Séminaire. Quant à leur jeune frère, il vient d'entrer en Philosophie. Quelle belle récompense a dû recevoir là-haut celle qui a été la première inspiratrice de toutes ces vocations !

Le zèle infatigable de notre cher Curé de Hanoi continue à ouvrir aux condamnés à mort les portes du Paradis. « Cette année, écrit-il, il y a eu quatre exécutions capitales, la première, le 7 mai, à Hungyen ; j'y accompagnai les deux condamnés que j'avais baptisés le matin même. L'un d'eux surtout montra des sentiments de foi, de repentir, d'espérance qui m'émurent profondément.

Le 8 juin, j'en accompagnai deux autres à Haiphong. En route ils paraissaient abattus, déprimés physiquement, mais leurs sentiments religieux n'en étaient pas affaiblis ; ils priaient tout bas. Le soir, étant allé les visiter, je les trouvai leur livre de prières à la main, en train de réciter les litanies de la Sainte Vierge.

Le 10 juin, trois étaient guillotinés à Hanoi, théâtre de leur crime. Je redoutais l'attitude du nommé Trat, les gardiens eux-mêmes s'attendaient à des mouvements de révolte et de résistance de sa part. Il se montra au contraire assez résigné et reçut le baptême avec foi, tandis qu'un autre, très doux jusqu'alors, s'affola au dernier moment et mourut en criant son innocence et l'injustice de sa condamnation.

Enfin, le 11 juillet, l'on a exécuté deux sauvages Mëo dont personne ici ne pouvait comprendre le dialecte. Heureusement, M. Savina de passage à Hanoï était allé plusieurs fois les visiter et les instruire. J'avais résolu de ne les baptiser que le jour de leur supplice ; mais quelques jours auparavant, comme je me préparais à baptiser trois condamnés, voici que nos deux Mëo se jettent à genoux devant moi, les mains jointes ; je les baptisai donc avec les autres. Le matin de leur exécution, ils ont reçu l'absolution et sont allés à la mort en témoignant une vive reconnaissance à leur aumônier.

Cette année a vu l'application du décret Millerand, complété par les arrêtés locaux sur l'enseignement privé en Indochine. Pour nous y conformer, nous avons dû, en janvier 1925, déclarer toutes nos écoles presbytérales et autres comptant plus de cinq élèves, avec le nom et le casier judiciaire de chaque directeur d'école. Tout récemment, on nous a demandé de remplir certaines formalités nouvelles pour lesquelles j'ai obtenu de l'autorité supérieure un délai suspensif. Tout cela indique que le statut des écoles privées n'a encore rien de définitif, mais que son application entraînera bien des difficultés pour nous.

Qu'il me soit permis, à la fin de ce compte rendu, de mentionner deux précieuses faveurs que nos Missions ont obtenues du Saint-Siège :

1º Un Induit, autorisant chaque année, le 1er dimanche de septembre, la célébration d'une messe solennelle en l'honneur « in globo » de tous les Bienheureux Martyrs des Vicariats espagnols et français de l'Indochine.

2º Un décret approuvant — avec indulgences — une formule de Consécration à la Sainte Vierge. A l'exemple des Evêques de Chine, tous les Supérieurs ecclésiastiques de l'Indochine ont décidé de la faire réciter, chaque année, le jour de l'Assomption, dans toutes leurs églises

et chrétientés, afin que notre bonne Mère du Ciel daigne prendre sous sa toute puissante protection tous les peuples de l'Indochine, et guider les pas de tous ses enfants vers la possession du bonheur éternel.

La reconnaissance envers le Saint-Siège me fait un devoir de mentionner aussi la grande grâce faite à notre Mission par la nomination, le 17 mai dernier, du très cher M. François Chaize comme Evêque coadjuteur avec future succession de ce Vicariat de Hanoï. C'est une mesure qu'appelaient tous nos vœux et qui sera une source féconde de profits spirituels dans le présent et dans l'avenir. Que Dieu en soit béni et remercié à jamais !

~~~~~~
~~~~~~